

# Expertises

Votre lettre d'information

Économie

Marchés financiers

Finance responsable

## EN BREF

Les 3 infos à retenir

Rédaction :

Sienna  
GESTION

### Croissance

La Banque mondiale a relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023 à 2,1 %, contre 1,7 % annoncé précédemment.

### Politique monétaire

La BCE a relevé ses taux d'intérêt de 25 points de base, pour la 8e fois d'affilée, et envisage d'autres hausses.

### Inflation

En France, l'inflation a ralenti grâce à la baisse des prix de l'énergie, pour s'établir à 5,8 % en mai.

## LE CHIFFRE CLÉ

# 2 mds d'€

Selon le cabinet Asterès, les 385 000 cyberattaques "réussies" contre des organisations françaises en 2022 ont coûté environ **deux milliards d'euros au total.**

# L'ANALYSE DU GÉRANT

## Les taux directeurs des banques centrales sont-ils à leur point haut ?

**En cette fin de 1er semestre, les marchés financiers ont eu les bonnes nouvelles qu'ils espéraient, avec une inflation qui continue de refluer et une économie qui résiste. Mais où en est-on dans la politique monétaire restrictive des banques centrales ?**

**Les prochaines réunions des banques centrales - FED, BCE et BOJ - auront lieu les 26, 27 et 28 juillet prochains. Les taux directeurs auraient-ils atteint leur point haut ?**

La banque centrale américaine n'a pas relevé ses taux directeurs en juin, pour la première fois depuis le début de son cycle de resserrement monétaire il y a plus d'un an. Selon le consensus des économistes interrogés par Reuters, plus d'un tiers des participants à l'enquête s'attendent à une nouvelle hausse des taux cette année. Lors de la réunion du 14 juin dernier, les projections de la FED faisaient état de deux hausses supplémentaires nécessaires. De notre côté, nous adhérons à un relèvement lors de la réunion de fin juillet, mais nous pensons qu'il s'agira du dernier mouvement de l'année Outre-Atlantique.

Pour la BCE, 43 économistes sur les 59 interrogés par Reuters prévoient une nouvelle hausse des taux de 25 points de base en juillet.

**"De notre côté, nous tablons sur une dernière hausse des taux directeurs de 0,25 % fin juillet (ce qui portera le taux de rémunération des dépôts à 3,75 %). Celle-ci semble nécessaire compte tenu de l'inflation sous-jacente".**

Nous pensons que l'optimisme de la BCE sur la croissance sera démenti dans les jours à venir, ce qui la poussera à faire une « pause » dans sa politique de remontée des taux d'intérêt en septembre.

Enfin, la Banque du Japon (BOJ) doit resserrer sa politique monétaire avec un net retard sur ses homologues. L'évolution récente des taux d'intérêt domestiques laisse penser qu'une très large partie des investisseurs tablent sur un statu quo prolongé de la part de la BOJ. Nous ne partageons pas cette hypothèse. Selon nous, le constat dans les statistiques des hausses annuelles de salaires négociées au S1-2023, la remontée de l'inflation sous-jacente et la bonne tenue de la croissance obligeront la BOJ à élargir le contrôle de ses taux souverains et de remonter ses taux directeurs à la fin du 3e trimestre.

La désinflation est suffisante pour valider la fin du cycle de hausse des taux des banques centrales (excepté pour la BOJ) après une dernière remontée à la fin du mois de juillet à 5,25 % ou 5,50 % pour la FED, et à 3,75 % pour la BCE. Nous pensons que ces niveaux se maintiendront durablement.

À surveiller dans les jours qui viennent la publication des résultats des entreprises pour le 2e trimestre et les prochains chiffres d'inflation.

# REPÈRES

## Indicateurs économiques



### Zone euro

+1 % : taux de croissance du PIB T3 23 (t/t)

+5,5% : taux d'inflation en juin 2023 (ga)



### États-Unis

+1,8 % : taux de croissance du PIB T3 23 (t/t)

+4 % : taux d'inflation en mai 2023

## Indicateurs de marchés<sup>1</sup>

Variation mensuelle<sup>2</sup>

Niveau à fin juin 2023

### Taux à 10 ans

Allemagne	-1,5 %	2,4 %
France	-1,6 %	2,9 %
Italie	-0,9 %	4,1 %
Espagne	-1,1 %	3,4 %

### Indice

EUROSTOXX 50 (Europe)	4,3 %	4 399
CAC 40 (France)	4,2 %	7 400
S&P500 (Etats-Unis)	6,5 %	4 450

### Devise EUR/USD

2,1 % 1,09

### Pétrole (Brent) \$/baril

3,2% 75

1 - Niveaux en devise locale

2 - Pour les taux, il s'agit de la différence entre les deux dates

Source : Bloomberg

# STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

au 30 juin 2023

## CLASSES D'ACTIFS

## CONVICTION\*

## COMMENTAIRE

Actions zone euro



Nous sommes neutres sur les marchés actions de la zone euro.

Actions US



Nous surpondérons toujours les États-Unis face à la zone euro.

Actions émergents



Nous sommes surexposés au marché actions chinois et nous avons initié une exposition sur les actions indiennes.

Obligations d'États



Nous restons exposés aux obligations souveraines.

Obligations d'entreprises



Nous sommes positifs sur le crédit Investment Grade, mais restons neutres sur le crédit High Yield.

Devise EUR/USD



Nous maintenons notre scénario qui anticipe que 1€ soit équivalent à 1,13 USD à la fin de l'année.

Or/Pétrole



Nous restons neutres sur l'or, alors que le prix du baril de pétrole continue d'augmenter.

\* Légende : Postif : Neutre : Négatif :

# LE BILLET DE LA FINANCE RESPONSABLE

## La loi Industrie verte, pour raviver et assainir l'industrie française

En 50 ans, l'industrie française a perdu 2,5 millions d'emplois et a divisé par deux sa part dans la richesse nationale (de 22 % du PIB à 11 %). Malgré cela, elle représente 18 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. L'État français cherche donc à mettre en place de nouvelles réglementations avec le projet de loi Industrie verte, présenté mi-mai et adopté par le Sénat le 22 juin. La loi doit à présent être examinée par l'Assemblée nationale en juillet.

Celle-ci a pour objectif de favoriser les implantations d'usines en France dans le cadre de la transition écologique. Le gouvernement souhaite ainsi une réindustrialisation décarbonée du pays et faire de la France le leader de l'industrie verte en Europe. Pour atteindre cet objectif, 15 mesures ont été définies autour de quatre priorités :

- Faciliter et accélérer l'implantation de sites industriels en France
- Financer l'industrie verte par la mobilisation des fonds publics et privés
- Favoriser les entreprises vertueuses dans toutes les interventions de l'État
- Former aux métiers de l'industrie verte

Les impacts attendus par le gouvernement sont de créer 40 000 emplois directs, de réduire de 41 millions de tonnes les émissions de CO2 de la France et de permettre 23 milliards d'euros d'investissements, d'ici 2030.

Parmi les mesures pour financer cette industrie verte, la loi prévoit d'accorder des crédits d'impôts pour le photovoltaïque, l'éolien, les batteries et les pompes à chaleur (mesure 6), de soutenir la décarbonation des industries existantes (mesure 7) et de mobiliser l'épargne privée (mesure 8).

Un plan d'épargne avenir climat à destination des jeunes de moins de 18 ans sera également créé. Ce plan, qui pourra être ouvert dès la naissance, sera bloqué jusqu'à la majorité, plafonné et sa rémunération devrait être supérieure à celle du livret A.

Il bénéficiera d'un capital garanti et sera exonéré d'impôts et de cotisations. Le blocage permettra ainsi d'engager des investissements de long terme notamment dans les énergies renouvelables, la décarbonation de l'industrie ou encore dans les entreprises innovantes.

epsens

#### Avertissement

« Ce document a été produit à titre d'information exclusivement et n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. La référence à certaines valeurs est donnée à titre d'illustration. Ce document n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces dernières, et ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni un conseil en investissement de la part de Sienna Gestion. Ce document est la propriété intellectuelle de Sienna Gestion ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de Sienna Gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Sienna Gestion s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations »

**Epsens** - Entreprise d'investissement agréée en France par l'ACPR | Code Banque CIB : 11 383 - Société Anonyme au capital de 20 376 960,40 € | 538 045 964 R.C.S. Paris | N° TVA intracommunautaire : FR 92 538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09 | www.epsens.com

**Sienna Gestion** - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

